

LE BÂTISSEUR ET LE COMMANDITAIRE



Outils et perspectives d'une étude des signes lapidaires dans l'ancien diocèse de Clermont (fin XI^e – début XIII^e siècle)

« Ce Jésus, il est la pierre que vous aviez rejetée, vous les bâtisseurs, et il est devenu la pierre d'angle. En dehors de lui, il n'y a pas de Salut. Et son Nom, donné aux hommes, est le seul qui puisse nous sauver. »

Actes des Apôtres,
Chap. IV, Vers.11-12.

Philippe MIGNOT, Archéologue, Direction de l'Archéologie

L'étude du chantier de construction constitue, pour l'ancien diocèse de Clermont, une composante récente de la médiévisique. Les travaux conduits depuis la fin du XX^e siècle sont, dans ce sens, précurseurs et significatifs puisqu'ils ont permis d'entrevoir les réalités architecturales non comme la seule matérialisation de nécessités fonctionnelles, mais aussi comme des marqueurs symboliques et sociologiques renseignant milieux et cultures, jusque dans l'analyse des principes d'édification¹. Cette ouverture, aujourd'hui privilégiée, et dont les linéaments intéressent les productions artistiques et leurs conditions d'apparition et de développement, a d'ors et déjà trouvé une partie de son corollaire méthodologique puisque la cartographie ou la géographie « historique » ont permis de mettre en lumière des espaces cohérents différenciés, liés aux transformations politiques et aux références culturelles variées. Mais de nombreuses orientations restent à renforcer ou à exploiter et notamment les orientations relatives aux techniques, aux qualifications et aux signes lapidaires, tributaires des outils déployés par l'analyse monumentale et dont quelques aspects peuvent être envisagés en ouvrant le champ de l'étude à l'épigraphie et à la sémiologie, sans négliger une nécessaire mise en contexte².

Dans sa définition, le signe lapidaire est une marque qui, gravée à la surface d'un bloc de pierre, remplit une fonction particulière lors du processus de construction³. Les sources textuelles évoquant ces marques sont rares, ne concernent que le Bas Moyen-Âge et les terres d'Empire. Dès lors, il ne peut s'agir de projeter des réalités tardives sur des réalités romanes, mais au contraire de favoriser d'autres approches⁴. Il ne peut être question ici de reprendre la totalité des réflexions sur le rôle de ces marques ou le cadre méthodologique de la glyptographie, mais quelques phénomènes peuvent être soulignés en évoquant l'ancien diocèse de Clermont et nous amener à proposer certaines hypothèses sur la position particulière du bâtisseur au XII^e siècle. Appréhender ce phénomène implique des échelles de lecture diversifiées, depuis le territoire envisagé jusqu'à la marque elle-même, renseignant plusieurs niveaux d'interprétation.

I – Analyse cartographique

La répartition des signes lapidaires de cette période sur l'ensemble du diocèse montre une implantation privilégiant les zones de plaine, anciennement christianisées, au détriment des zones de montagnes beaucoup moins valorisées (fig. 1). Au Nord, les signes se retrouvent principalement à la prieurale de Souvigny et à l'église de Veauce. Les églises de Roche d'Agoux, d'Escurolles et de Menat ne conservent que quelques signes, les plus anciens pouvant dater de la fin du XI^e siècle. Dans la partie brivadoise du diocèse, les exemples sont plus rares puisque seule Saint-Julien de Brioude montre un nombre de signes conséquent lié aux travaux des deux derniers tiers du XII^e siècle. À

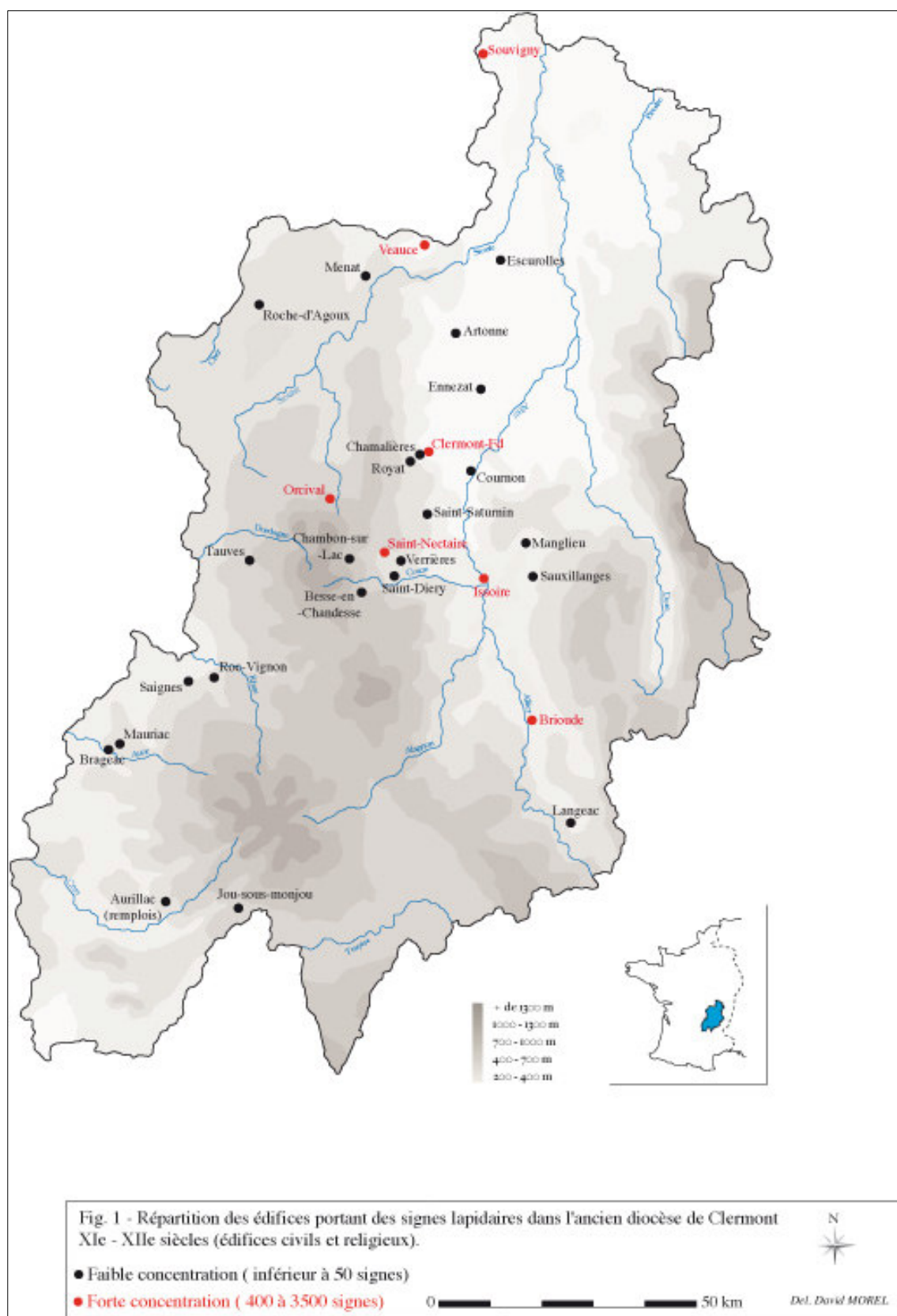
¹ A. COURTILLÉ, *Les débuts de l'art gothique en Auvergne*, Nanterre, 1987, 3 vols. ; B. PHALIP, *Des terres médiévales en friches, pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes, l'exemple de l'ancien diocèse de Clermont, face aux élites, une approche des simples et de leurs œuvres*, H.D.R., Clermont-Ferrand II, 2001, 12 vols.

² B. PHALIP (dir.), *Techniques et Technologies*, coll. SIÈCLE, n°22, Cahiers du C.H.E.C., Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2006.

³ N. REVEYRON, « Marques lapidaires : The state of the question », *GESTA*, XLII-2, New-York, 2003, p. 161-170.

⁴ F. VAIREAUX, « Étude d'élévation de la chapelle Notre-Dame du Val des Nymphes », *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 12, 1994, p 39-64.

L'Ouest, en Haute-Auvergne, les signes sont presque totalement absents, si ce n'est dans l'archiprêtré de Mauriac. Encore faut-il préciser qu'il ne s'agit que de quelques marques dans tous les cas. La concentration est par contre nettement plus importante dans la Limagne et dans les Monts Dore avec les grands sanctuaires du Val d'Allier, mais aussi quelques sanctuaires plus modestes, placés dans l'orbite de ces grands chantiers. Finalement, la présence de signes lapidaires semble liée aux chantiers d'exception, principalement épiscopaux, et aux espaces urbanisés, ce qui pourrait tout à fait conforter, sinon l'hypothèse souvent retenue d'une fonction utilitaire de la marque liée à un système particulier de rémunération, du moins sa qualité en tant que marqueur économique. D'autres éléments doivent être considérés, et notamment les relations entre la présence de la marque et la qualité du projet.



II - Signes et projets

Hormis le cas de la tour de Verrières, édiflée vers la fin du XII^e siècle, les signes « romans » du diocèse ne sont jamais observés sur les constructions des laïcs. Les exigences techniques ne sont pourtant pas absentes de ces chantiers, à l'image des tours seigneuriales ou des maisons romanes partiellement conservées. Ces marques sont uniquement attestées dans le cadre ecclésiastique et plus particulièrement sur des édifices d'exception, dont la liturgie semble avoir été particulièrement développée autour des reliques de martyres ou d'évêques. L'utilisation des signes lapidaires n'est donc pas directement tributaire de l'exigence du projet et de la qualité de réalisation. En Haute-Auvergne, ces marques ne sont pratiquement pas utilisées, malgré des appareils de qualité et des techniques de taille équivalentes. Le même constat peut être fait pour le Velay où les appareils décoratifs viennent rehausser la qualité de mise en œuvre. La question de l'influence du matériau mériterait un examen plus détaillé, d'autant que le Limousin et le Forez connaissent peu l'usage de ces signes.

Si cet état de fait peut contredire la fonction souvent évoquée de « marques de tâcherons », il n'exclut pas de possibles relations entre la marque et le travail ; relations d'autant plus probables que le développement des signes est lié à l'évolution des techniques. Depuis la seconde moitié du XI^e siècle, cette dernière est marquée par une responsabilisation progressive des tailleurs de pierre et par un accroissement des qualifications, favorisé par une maîtrise croissante de l'outillage en lien avec une complexification du répertoire architectural et ornemental. Cette période voit apparaître et se multiplier les signes lapidaires, dont les motifs et modalités d'utilisation varient très peu et qui semblent par ailleurs signaler l'existence de passerelles entre le travail du tailleur de pierre et le travail du sculpteur. Dans ce sens, il semble que, dans l'ancien diocèse de Clermont, la présence des signes soit liée à la présence d'une sculpture « savante », traitée selon des conventions classiques⁵. Néanmoins, cette adéquation n'est pas systématique, comme peuvent le confirmer les exemples de Sénanque et de Mégemont, et, dans une moindre mesure, de Saint-Étienne de Nevers. La présence de la sculpture est d'autre part importante à l'abbatiale de Menat, qui conserve les premiers exemples de signes du diocèse, placés à la fin du XI^e siècle, et les premières corbeilles à feuilles grasses du diocèse, ainsi qu'une série de chapiteaux historiés ou figurés. Le parallèle semble une nouvelle fois pertinent et la question de l'apparition des signes en Auvergne doit alors être posée, surtout en considérant les exemples antérieurs du Poitou et du Nivernais.

III - Motifs et espace bâti

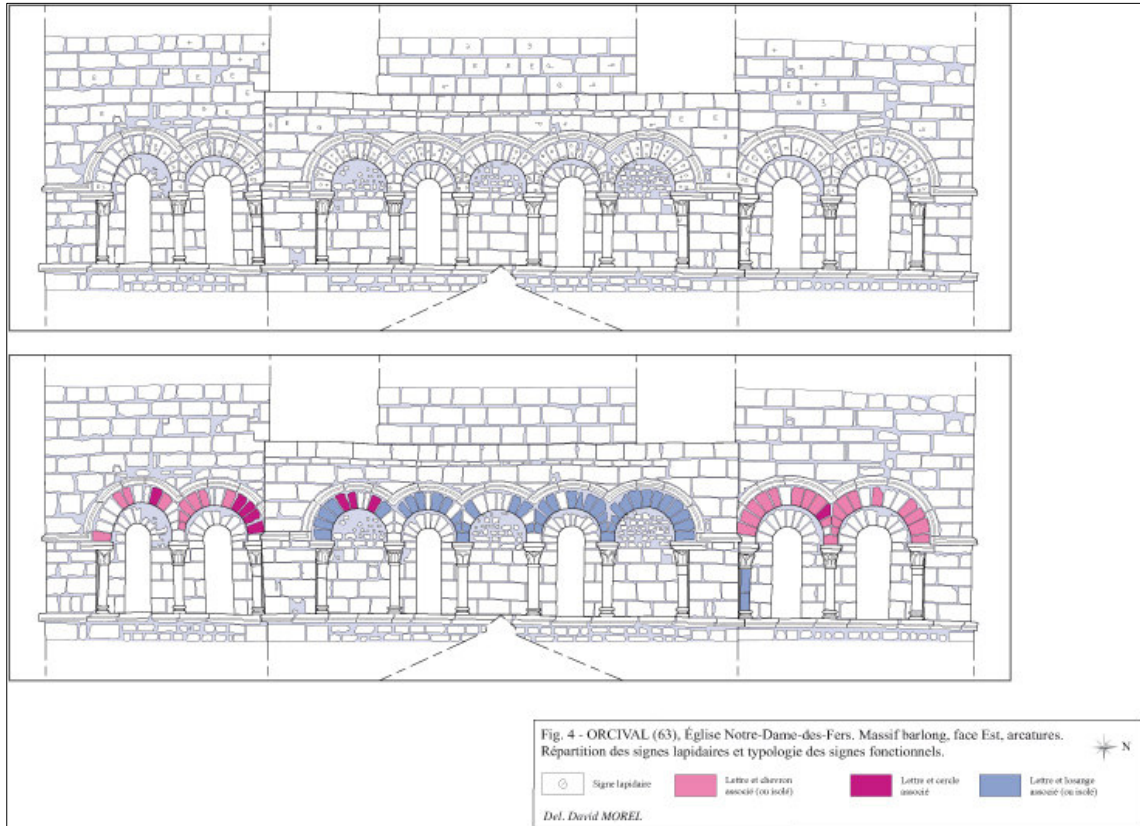
Dans le diocèse de Clermont, les signes antérieurs au XIII^e siècle consistent surtout en de simples lettres, capitales ou onciales, isolées ou plus rarement associées (fig. 2). Se rencontrent également des formes géométriques ou symboliques, en plus faible nombre. Ces lettres présentent un traitement hétérogène, selon leur situation chronologique et géographique. Dans ce sens, les signes employant des lettres, observés dans la vallée du Rhône et le Midi, respectent davantage la graphie des capitales romaines que les marques de la fin du XI^e siècle ou que les signes observés dans le Poitou ou en Bourgogne. Cette particularité pose la question d'une relation entre persistance des cadres antiques et graphie des marques. Il n'est pas anodin de remarquer que le val d'Allier voit également la concentration des vestiges gallo-romains et des épitaphes paléochrétiennes.

En revenant sur le diocèse, les motifs rencontrés sont différents de ceux observés au tournant du XIII^e siècle et dans les années suivantes, moins nombreux et ignorant la lettre. Cette distinction est sans doute tributaire du statut de l'ouvrier qualifié, maintenant inséré dans un groupe socioprofessionnel « indépendant » du strict chantier d'église et structuré, mais aussi des techniques. En effet, on remarque que, si les signes apparaissent avec le développement de la pierre de taille et de la sculpture, les motifs et les modalités d'utilisation changent totalement dès l'arrivée de l'art gothique et l'affirmation du pouvoir royal. Le phénomène est bien visible sur le massif barlong d'Orcival, érigé à la fin du XII^e siècle ; période charnière où « les édifices relèvent d'une grande diversité d'expériences qui juxtaposent sans réel conflit composantes romanes et gothiques⁶ ». Ici, les bâtisseurs ont eu recours aux marques de localisation pour assembler des claveaux préfabriqués, sous la forme de simples motifs géométriques voisinant des lettres jusqu'ici privilégiées (fig. 4)⁷.

⁵ B. PHALIP, *Des terres médiévales en friches*, op. cit.

⁶ A. COURTILLÉ, « Quelle frontière entre roman et gothique en Auvergne et Bourbonnais », dans *Frontières médiévales*, coll. SIÈCLE, n° 5, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 1997, p. 77.

⁷ Les premiers signes de localisation ont été observés à Noirlac. Les datations sont par ailleurs conformes.



Il s'agit bien de considérer une rationalisation progressive des principes de construction déjà perceptible à travers les seules techniques de taille observées à Orcival même, mais aussi à Brioude ou Souvigny (impacts alternés préservant les arêtes, tracés préparatoires...). Si les marques utilitaires de la fin du XII^e siècle et du début du XIII^e siècle utilisent de simples motifs géométriques, il semble difficile de croire que la plupart des signes antérieurs utilisant des lettres soient liés à des systèmes d'assemblage ou de répartition des éléments. D'autres indices confortent d'ailleurs cette impression. En examinant la totalité des marques répertoriées jusqu'ici sur l'ensemble du diocèse, certains motifs peuvent retenir particulièrement l'attention comme les croix latines, monogrammatiques ou la marque « AW » (Alpha et Oméga) gravée à plusieurs reprises à l'extérieur d'Issoire, au-delà d'une hauteur d'homme (fig. 3). Ces signes relèvent d'une affirmation dévotionnelle et peuvent s'apparenter aux chrismes observés sur la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux (fig. 5). Par ailleurs, et comme cela est aussi remarqué dans la vallée du Rhône et le Midi, les lettres s'associent parfois sur un même bloc et forment des bribes de prénoms, posant la question de la qualité du scribe et d'une possible affirmation individuelle, personnelle, également perceptible dans le cas de signes ornementaux, où la recherche esthétique valorise l'objet travaillé. Cette conception personnelle de la marque est importante puisqu'elle en fait un possible vecteur entre le scribe et un éventuel destinataire. Sur ce point, il convient de ramener l'analyse à l'échelle du monument et de confronter plusieurs cas de figure.



Fig. 5 - SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX (26), Cathédrale Notre-Dame et Saint-Paul, Chevet, signe lapidaire "A" et chrisme gravé (Cl. D.Morel).

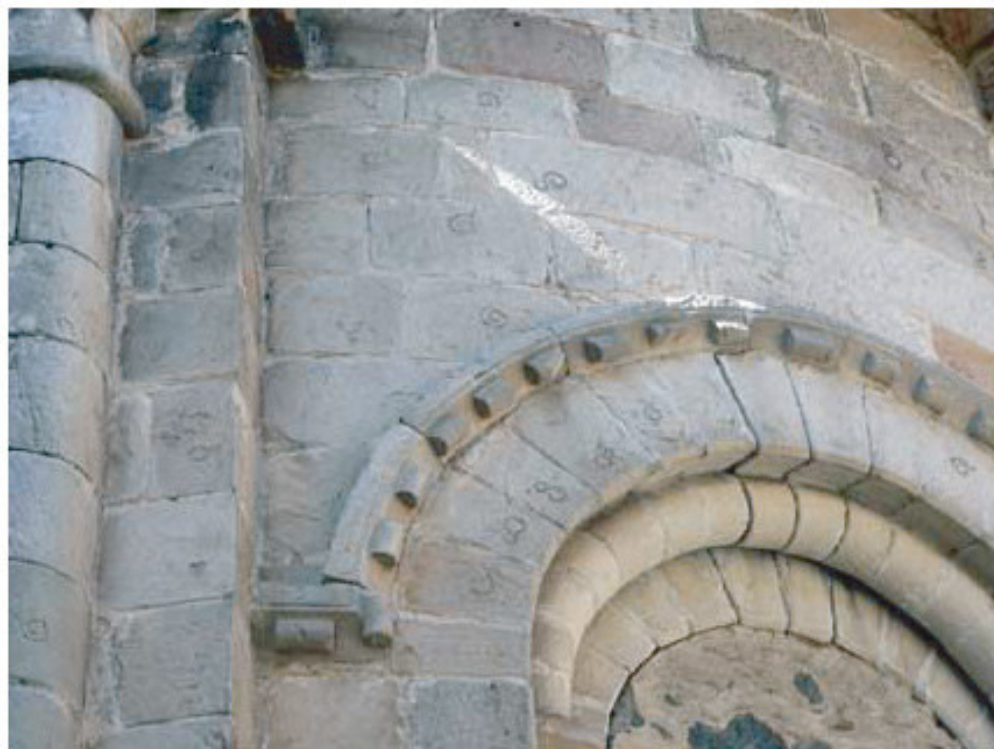
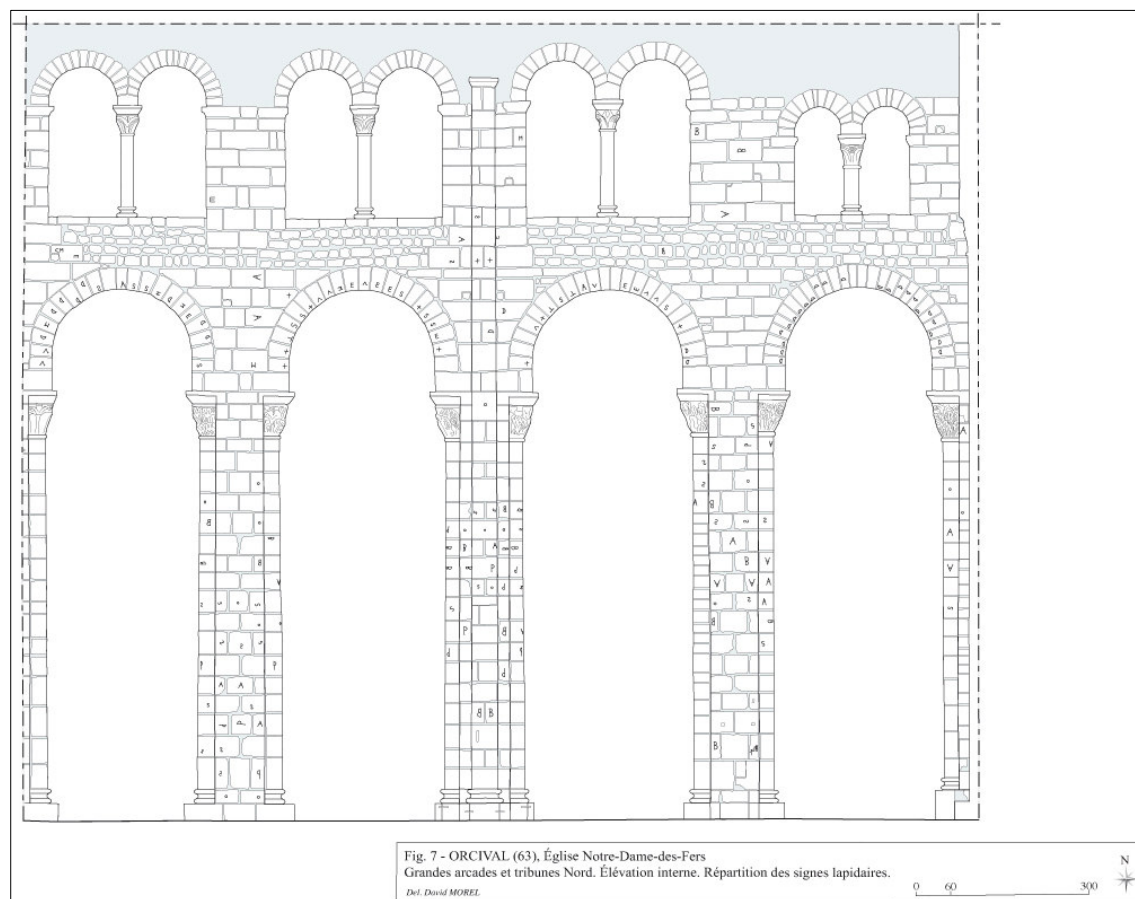


Fig. 6 - BEAULIEU-SUR-DORDOGNE (19), Église Saint-Pierre Chevet, détail des signes lapidaires (Cl. D.Morel).

Les signes rencontrés au XII^e siècle dans le diocèse de Clermont sont majoritairement gravés sur les carreaux de moyen appareil et sur les claveaux des arcs (fig. 7).



Les supports sont également privilégiés. Les bases et les tailloirs sont exceptionnellement « signés », tout comme les corbeilles et les modillons, faiblement représentés. En outre, seules les faces de parements semblent propices au marquage, les autres faces des blocs restant très irrégulières et n'ayant d'ailleurs livré aucun exemple de signe. Il est probable que la plupart de ces marques soient l'œuvre de tailleurs de pierre qualifiés. Ces signes se concentrent surtout dans les espaces les plus sacrés, susceptibles d'accueillir des autels ou des reliques, qu'il s'agisse des cryptes ou des déambulatoires et chapelles rayonnantes comme à Veauce, Issoire, Brioude, Brageac ou Notre-Dame-du-Port⁸. Le phénomène est plus appuyé à Souvigny puisque la plupart des marques se concentrent sur la chapelle axiale du chevet, malgré une vaste campagne de reconstruction concernant aussi les deux transepts. Le cas de la basilique d'Orcival est également intéressant puisque, sur près de 2500 signes recensés, plus d'un tiers concernent les supports de la nef et les arcs-diaphragmes de la croisée. Ces dernières concentrations peuvent contredire le schéma proposé, mais il convient d'insister sur la symbolique de ces éléments architecturaux attestée notamment par la *Gemma animae* d'Honorius d'Autun⁹. En croisant les différentes données, l'analyse peut donc s'acheminer vers la perception d'une relation possible entre le signe et le monde divin. Ce cheminement, pour en comprendre les modalités et les aboutissants, nécessite certaines ouvertures sans se départir, bien sûr, d'une nécessaire prudence.

IV – L'apport de l'épigraphie et de la sémiologie

⁸ À Beaulieu-sur-Dordogne, Chauvigny ou au Dorat, les signes repérés sont situés sur le chevet.

⁹ Voir C. TRÉFFORT, « Incrire son nom dans l'espace liturgique à l'époque romane », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, t. 34, 2003, pp. 152-153.

Les particularités soulignées posent la question des conditions d'utilisation de ces marques et de leurs fonctions. L'apport de l'épigraphie et de la sémiologie peut être décisif tout en démontrant la nécessité de confronter les disciplines. La glyptographie partage avec l'épigraphie le support de l'inscription et parfois le scripteur et le motif. D'autre part, l'épigraphie peut être considérée comme un support essentiel de l'analyse dans la mesure où elle s'attache aux inscriptions liées à la sculpture et donc liée à une pratique répondant à une évolution des techniques et des qualifications. La sémiotique et la linguistique sont deux autres directions de recherche possibles dans la mesure où le signe lapidaire, outre sa définition, induit, dans son approche, des notions de communication impliquant un univers matériel, un univers conceptuel et un référent, ou contexte, influant sur le caractère du message tout en lui restant extérieur¹⁰. La question de la visibilité et de la lisibilité est alors importante. La visibilité parce qu'elle sous-tend, ou non, l'existence d'un éventuel spectateur, sans que le message contenu dans la marque ne soit obligatoirement perceptible. La lisibilité ensuite puisqu'elle implique la volonté de transmettre un message intelligible, éphémère ou pérenne, de la part du scripteur. Les réponses possibles sont nuancées.

À l'examen des techniques de taille conduit sur plusieurs édifices du diocèse, il semble que seules les faces de parements aient fait l'objet d'une régularisation attentive permettant l'apposition d'un signe dans des conditions optimales de gravure. Aucune marque n'a d'ailleurs été observée sur les autres faces, ébauchées à la polka ou au marteau-têtu. La visibilité pourrait s'expliquer par des impératifs techniques, sans être obligatoirement souhaitée. Dans ce sens, la présence d'enduits devait limiter la visibilité des signes¹¹. L'intérieur des édifices ne bénéficiait que d'une faible luminosité et les parties hautes, où se concentrent parfois la majorité des marques, étaient inaccessibles. Les dimensions des signes, modestes, ne varient d'ailleurs pas selon la hauteur à laquelle ils se situent, y compris à l'extérieur où les conditions d'observation sont supérieures. Du reste, certaines inscriptions se dissimulent à l'œil, comme l'épigraphe « VISAPIENMUS » à Notre-Dame-du-Port ou les inscriptions nominatives « BERNARDUS » et « STEFANUS » à Notre-Dame-du-Port et Thuret. L'exemple de la collégiale du Port est d'ailleurs intéressant puisqu'au sommet du transept figure un monogramme comparable à celui observé dans la crypte de Saint-Austremoine d'Issoire. Ce monogramme appartient probablement à une personnalité importante liée aux deux chantiers, et peut-être même au maître d'œuvre. Outre le fait qu'il renforce la parenté des deux édifices, sa localisation et sa forme le rendent invisible et illisible, si ce n'est par son propre scripteur. A contrario, nous pourrions nous interroger sur les concentrations de signes lapidaires visibles sur les chapelles rayonnantes d'Issoire ou de Beaulieu-sur-Dordogne qui peuvent signaler la volonté de transmettre une information (fig. 6).

¹⁰ J.-M. KLINKENBERG, *Précis de sémiotique générale*, Seuil, Paris, 2000, p. 33 et s.

¹¹ M. AUBERT, « Les enduits dans les constructions du Moyen-Âge », dans *Bulletin Monumental*, t. 115, Paris, 1957, pp. 111-117 ; M.-C. HUBERT, « Décors et enduits dans les monuments du Moyen Age : le témoignage des textes » dans *Architecture et décors peints*, Amiens, 1989, pp. 58-59.



Fig. 5 - SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX (26), Cathédrale Notre-Dame et Saint-Paul, Chevet, signe lapidaire "A" et chrisme gravé (Cl. D.Morel).



Fig. 6 - BEAULIEU-SUR-DORDOGNE (19), Église Saint-Pierre Chevet, détail des signes lapidaires (Cl. D.Morel).

Si plusieurs indices peuvent écarter l'hypothèse d'une quête de visibilité suite à l'achèvement des travaux, la question de la visibilité durant les travaux est plus épineuse car elle touche à la fonction même de la marque, qui peut soit être identitaire, soit être utilitaire. S'agissant de cette dernière hypothèse, les procédés de mise en œuvre, les caractéristiques des appareils observés et la répartition des signes à l'intérieur des espaces bâtis contredisent l'hypothèse de marques d'assemblage ou de localisation. De même, plusieurs éléments nous empêchent de valider l'hypothèse de marques de comptage ou de paiement. Les motifs rencontrés se prêtent mal à un système de gestion organisé, surtout lorsqu'il s'agit d'association de lettres, de croix monogrammatiques ou de chrismes ; motifs a fortiori très éloignés des motifs utilitaires connus pour le XIII^e siècle. Les mêmes signes peuvent d'ailleurs se retrouver, pour un même chantier, sur des matériaux différents, ce qui contredit l'hypothèse de marques de carrières ou de marques apposées avant la mise en œuvre. De plus, et au sein d'un chantier homogène, ces signes apparaissent et disparaissent régulièrement, tout en suivant les différentes phases de travaux retenues. Enfin, ces marques n'existent pas dans certaines zones géographiques ou sur certains édifices ecclésiastiques et laïcs, pourtant aussi exigeants en savoir-faire et parfois placés dans un contexte savant et économique favorable.

Comme le propose la sémiotique, le signe n'implique donc pas obligatoirement de récepteur direct. Pourtant, certains exemples signalent une volonté de valorisation et d'« individuation », par une recherche esthétique ou une affirmation nominative. Cette volonté est indissociable du référent et d'une gradation des qualifications. Précisément, les signes du XII^e siècle utilisent presque exclusivement des capitales romaines et des onciales. Les formes rencontrées sont proches de celles observées sur les différentes inscriptions, et notamment sur les corbeilles ouvragées conservées. Les mêmes inversions existent, tout comme les particularités et proportions. Cette analogie peut signaler au moins une culture visuelle commune aux deux « corps de métiers ». Parallèlement, et à l'image de certains artistes qualifiés, certains signes associant plusieurs lettres s'orientent vers de véritables signatures, comme à Orcival et Issoire. Cette pratique de la lettre est liée aux tailleurs de pierre qualifiés, ce que confirme le lien constamment perçu entre marques et exigences techniques, et doit alors être associée au développement de la sculpture venant progressivement créer autant d'exigences favorables à l'apparition de passerelles entre les pratiques¹². Certains signes se retrouvent sur de simples carreaux, sur des modillons simplifiés, des impostes feuillagées et de petites corbeilles figurées, tout en signalant une étape dans l'organisation des métiers de la pierre avant le XIII^e siècle. La qualification s'accompagne sinon d'une sortie complète de l'anonymat, du moins d'une affirmation individuelle qui prend corps à travers l'usage de la lettre ou de formes simples d'écriture, mais aussi à travers une valorisation esthétique. Cette dernière préside à la réalisation de certaines marques lapidaires dont les extrémités se prolongent sous forme de rinceaux, ou dont les corps jouent de courbes plus savantes (Manglieu, Brioude). Mais elle se retrouve également sous la forme de tailles décoratives dès la fin du XI^e siècle, précisément en relation avec la présence de signes « alphabétiques » à partir du XII^e siècle, plus marquée dans le Midi.

V – Glyptographie et sociologie

Dans leurs principes d'utilisation et leurs caractéristiques formelles, les signes des XI^e et XII^e siècles épousent l'évolution des techniques constructives et des procédés de fabrication, mais suivent aussi l'évolution du contexte propre au chantier de construction où la place des clercs est peu à peu supplantée par l'organisation laïque. L'utilisation de la lettre en est un indice puisqu'elle marque le rapport de dépendance entre deux populations, séparées par leurs cultures, qui sera bouleversé par le changement de statut dont bénéficiera le travail durant le XII^e siècle, mais aussi par l'organisation urbaine. Ces signes sont pour la plupart identitaires et accompagnent une responsabilisation technique progressive de l'ouvrier qui va permettre une prise de conscience de l'individualité à travers le chantier d'église. La lettre utilisée par l'ouvrier ne correspond pas obligatoirement à l'initiale d'un prénom, mais signale l'appropriation progressive d'un objet culturel appartenant au monde des clercs et l'investissement d'un édifice essentiel et central à ces derniers. Notons tout de même que la fréquence d'apparition des différentes lettres suit celle des prénoms utilisés par les laïcs modestes et que des marques s'orientent clairement vers le patronyme.

¹² Voir les réflexions autour de la figure de l'architecte et de la formation empirique des ouvriers et notamment A. SENÉ, "Quelques instruments des architectes et des tailleurs de pierres au Moyen-Âge : hypothèses sur leur utilisation", *La construction au Moyen Âge, Histoire et Archéologie*, Paris, 1973.

La responsabilisation technique évoquée s'accompagne d'une possible orientation vers la pratique de la sculpture, également perceptible dans le cadre de chantiers moins exigeants ou de productions moins valorisées par l'historiographie¹³. Dans ce sens, les signes lapidaires signalent un contexte savant déjà renseigné par la production architecturale et sculptée, mais aussi un cadre de liberté permettant à l'ouvrier qualifié d'exprimer son individualité à travers l'apposition d'une marque ou d'une signature. Cette liberté pourra aussi prendre corps à travers une production moins conventionnelle, à l'exemple des productions sculptées de moyenne montagne ou d'espaces moins « sacralisés ». La sculpture doit alors être perçue comme l'un des facteurs d'apparition des marques sur le long terme, aboutissant à l'existence de ces signes dans le cadre de chantiers cisterciens, d'ailleurs promoteurs du travail manuel. En tout état de cause, elle explique en partie l'assimilation progressive de la lettre par des tailleurs de pierre plus qualifiés, travaillant au contact des meilleurs imagiers et des clercs. Le développement de la pierre de taille est un autre facteur décisif dans l'apparition du phénomène. En effet, la marque est aussi le signe d'une valorisation de la pierre travaillée et de l'*opus quadratum*. Celle-ci devrait logiquement rejaillir sur l'ouvrier en charge de sa réalisation et la liberté de marquage accordée par les clercs pourrait en être la trace.

La question de l'alphabet est également à considérer, s'agissant de l'assimilation de ces lettres, mais aussi de leur place au sein de l'espace construit. Sur ce point, les cérémonies de consécration nous livrent un élément intéressant dans la mesure où elles peuvent s'accompagner de l'utilisation de l'alphabet, comme en témoigne Adhémar de Chabannes au début du XI^e siècle : « [...] quemadmodum per caracteres exteriores Veteris instrumenti scriptura signatur, ita nihilominus, *per litteras intra ecclesiam sculptas*, Novi testamenti scriptura indicitur, quae utraque testamenta testimonium ecclesiae perhibent. »¹⁴. On conserve d'ailleurs quelques exemples de ces alphabets à Anzy-le-Duc, Saint-Étienne de Nevers et Saint-Geniès d'Uzès (fig. 8). Néanmoins, l'utilisation de ces alphabets n'est pas réservée aux seules cérémonies puisque certains ont été gravés lors de la construction même, à l'image de l'alphabet situé sur une baie du transept de Chauvigny, d'ailleurs terminé par une sorte d'Oméga inversé (fig. 9). La présence de cette dernière lettre n'est pas anodine puisqu'elle vient conclure la succession logique des lettres tout en évoquant l'Alpha et l'Oméga plaçant le Christ au début et à la fin de toute chose. Certains signes lapidaires utilisent d'ailleurs ce motif (AW) ou même des croix monogrammatiques et de véritables chrismes ouvragés, ce qui place l'ouvrier qualifié dans une perspective eschatologique. Cette adéquation explique d'ailleurs la concentration des marques sur les édifices prestigieux et dans les espaces les plus sacrés (crypte, chapelles) ou les plus « symboliques » (coupole de la croisée, supports).

¹³ N. KENAAN-KEDAR, *Marginal sculpture in medieval France*, Scolar Press, Hants, 1995 ; B. PHALIP, *Art roman, culture et société en Auvergne*, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 1997.

¹⁴ « [...] de même que l'écriture de l'ancien Testament est notée par des caractères extérieurs, de même, l'écriture du nouveau Testament est indiquée *par des lettres sculptées à l'intérieur de l'église*, parce que chacun des Testaments révèle le témoignage de l'Église. » ; voir aussi D. IOGNAT-PRAT, *La maison Dieu*, Seuil, Paris, 2006, p. 266 et s.



Fig. 8 - ANZY-LE-DUC (71), Église priorale, bas-côté Sud
Alphabet gravé (Cl. D.Morel).



Fig. 9 - CHAUVIGNY (86), Église Saint-Pierre, transept Sud
Alphabet gravé (Cl. D.Morel).

Précisément, ces signes lapidaires se développent parallèlement à la multiplication des signatures d'artistes et des mentions de bienfaiteurs. Il s'agit bien de considérer un contexte favorable à l'insertion des laïcs sous la forme d'inscriptions nominatives, y compris dans l'ancien diocèse de Clermont où certains artistes et donateurs voient leur nom associé directement au chœur liturgique¹⁵. Les emplacements privilégiés sont les corbeilles et les tympans, mais certains noms peuvent s'inscrire dans des zones moins exposées comme semblent le suggérer les *Gesta* des évêques de Coutances, où il est précisé que les barons, paroissiens et fidèles, ayant coopéré à la construction de l'église ont vu leurs noms gravés sur les claveaux des arcs¹⁶. Ces phénomènes traduisent une ouverture des clercs vers le monde laïc qui répond, dans le cadre de la construction, à une nécessité pratique autant qu'à une volonté d'encadrement spirituel¹⁷. Dans l'ancien diocèse de Clermont, cette ouverture est perceptible dans le cadre linguistique puisque le Nord-Occitan s'introduit dans les textes latins vers le milieu du XI^e siècle tandis que les premiers textes en occitan datent du milieu du XII^e siècle. Mais elle intéresse encore davantage le domaine de la sculpture puisque, comme le souligne Bruno Phalip, l'iconographie des nefs des grands sanctuaires est « abandonnée au siècle » et à une culture perméable à celle du monde des laïcs¹⁸. Cette ouverture est probablement liée aux mouvements de Paix et aux effets de la Réforme grégorienne qui légalisent, non sans résistances, le nouvel ordre social ; les *laboratores* restant tributaires des clercs dans leur désir d'accéder au Salut et les clercs demeurant tributaires d'ouvriers spécialisés, seuls capables de concrétiser des projets ambitieux.

Quoi qu'il en soit, le signe ne traduit pas la seule volonté de confrontation entre l'ouvrier et le clerc, mais signale aussi une sorte d'interdépendance, ce que peut confirmer la Vie de saint Étienne d'Obazine, où il est fait mention de plusieurs chantiers menés dans le courant du XII^e siècle. Sur l'un d'eux, les pauvres venus participer à la construction remplacent d'ailleurs les offrandes des nobles par des supplications et implorent Dieu de mener l'œuvre à son terme. La construction ne peut alors s'opérer sans l'intervention divine et il n'est pas impossible que certains signes lapidaires rencontrés fassent office d'invocations (croix monogrammatiques, chrismes...). Mais le plus intéressant est l'attitude de saint Étienne lui-même sur le chantier de la nouvelle abbatale. Celui-ci, « s'il voyait des ouvriers fatigués, [...] les invitait au repos et récréait leurs esprits attristés [...]. Il reprenait avec vigueur les têtes fortes et les paresseux. Il consolait et apaisait les faibles [...]. Cet homme, fort habile, savait à l'extérieur alléger les peines et s'adapter à chacun [...].¹⁹ ». Cet exemple tend bien à prouver que les rapports entre bâtisseurs et commanditaires, sans être totalement apaisés, étaient alors éloignés du seul cadre de contraintes tout en laissant à l'ouvrier un certain espace de liberté.

Conclusion

L'étude des signes lapidaires des XI^e et XII^e siècles suppose de concentrer les efforts sur l'étude du chantier de construction et sur ses environnements, matériels et spirituels, mais également de focaliser les attentions sur la question des formes d'inscriptions et des modalités du marquage. Comme nous l'avons vu, plusieurs pistes de réflexion peuvent être proposées, mais le travail à mener reste important, surtout lorsqu'il s'agit de confronter les disciplines afin de dégager des marqueurs complémentaires pouvant expliciter des phénomènes. La question des inscriptions paraît déterminante, puisqu'elle touche aux rapports entre l'individu et l'édifice construit, et au-delà, avec l'Ecclesia et le monde divin. Dans ce sens, il semble que les inscriptions soient principalement liées à la quête du Salut, et que l'apposition d'un nom ou de quelque autre marque distinctive, puisse remplacer la présence réelle de l'individu dans l'espace ecclésial, rendant son identification immédiate inutile, si ce n'est par Dieu lui-même²⁰. Les signes lapidaires peuvent procéder de cette réalité et

¹⁵ A. HEYMAN, *The visual representations of patrons and patronage in Auvergnat sculpture of the eleventh and twelfth centuries*, Université de Tel-Aviv, 1996.

¹⁶ À propos de ces *Gesta*, voir C. TRÉFFORT, « Inscrire son nom dans l'espace liturgique à l'époque romane », op. cit., p. 153.

¹⁷ P. VERDIER, « La participation populaire à la création et à la jouissance de l'œuvre d'art », *La culture populaire au Moyen-Âge*, (dir. P. BOGLIONI), Univers, Montréal, 1979, pp. 63-79.

¹⁸ B. PHALIP, *Art roman, culture et société en Auvergne*, op. cit.

¹⁹ M. AUBRUN, *Vie de saint Étienne d'Obazine*, Institut d'Études du Massif Central, Clermont-Ferrand, 1970, p. 129 et 131.

²⁰ C. TRÉFFORT, « Inscrire son nom dans l'espace liturgique à l'époque romane », op. cit., pp. 153-158.

s'insérer parfaitement dans le schéma de l' « artiste théodidacte » proposé par Pierre-Alain Mariaux, tout en signalant des étapes de formation, propres au domaine architectural²¹.

Il resterait à définir de manière plus précise la frontière entre l'artiste et l'artisan et à considérer de manière plus approfondie la question de la liberté de création chez les tailleurs de pierre et les sculpteurs autant que de l'appropriation de l'espace ecclésial. Ce dernier apparaît néanmoins le seul à pouvoir permettre, sinon une sortie définitive de l'anonymat de l'ouvrier qualifié qui reste tributaire de codes dictés par l'Église, du moins une possible Rédemption nécessaire au Salut.

²¹ P.-A. MARIAUX, « Quelques hypothèses à propos de l'artiste roman », *Médiévales*, n° 44, P.U.V., Paris, 2003, p. 199-214.